



## Erreur de statut lors de l'inscription à la cma

Par **erline**, le **21/03/2011** à **17:45**

Bonjour,

Je me suis inscrite en tant qu'auto-entrepreneur en mai 2010 à la Chambre des Métiers. Seulement après avoir eu des soucis avec le RSI, je dois leur fournir une attestation d'auto-entreprise et je me suis rendue compte que la CMA m'a enregistré sous le statut d'entreprise individuelle.

Que puis-je faire pour que la CMA répare mon erreur auprès de toutes les administrations? Je ne sais vraiment pas comment m'y prendre pour leur prouver que je n'ai jamais souhaité m'inscrire en entreprise individuelle.

Merci de m'avoir lue.